

« Tel un tremblement de terre »

PESSAC Les riverains d'un croisement se plaignent des vibrations et des nuisances sonores causées par un ralentisseur installé début juillet. Ils réclament sa suppression

Fanny Laison
gironde@sudouest.fr

L'objectif était d'apaiser la circulation à l'intersection des avenues de Gradignan et de l'Armistice, à Pessac. Mais, depuis le 9 juillet et l'installation de ralentisseurs devant la maison de Mireille Sanceau et de Julien Bouysse, l'ambiance est plutôt à la crise de nerfs.

« Quand un bus ou un camion passe sur ces coussins lyonnais, cela cause des nuisances sonores, mais surtout des vibrations qui se propagent à l'étage de notre maison, décrit la Pessacaise, qui veut faire constater les dommages par un huissier. Les murs vibrent et les portes claquent. En 20 jours, des fissures sont déjà apparues sur les murs et les plafonds. » Le carrefour se trouve au-dessus d'une cavité où passait un ruisseau nommé le Serpent. Ce qui a pour conséquence d'amplifier les vibrations.

Le couple n'est pas le seul à se plaindre. Leur voisin Christopher Neret se souvient que « c'était comme un tremblement de terre » lorsqu'un poids lourd est passé « à 3 h 55 ». « Le problème, c'est que nous commençons à

manquer de sommeil », enchérit Mireille Sanceau, qui, tout comme son compagnon, a sollicité un certificat médical auprès de son médecin.

Installation en cours

L'origine du litige remonte à cinq ans. Les Sanceau-Bouysse avaient pris contact avec la mairie de Pessac afin d'inciter les automobilistes à ralentir à proximité de leur maison, voisine immédiate d'un feu tricolore. À sa vue, certains conducteurs accéléraient afin de passer au vert. « En 2019, on nous a proposé de mettre en place un rond-point, assure Mireille Sanceau. Et, en juin, surprise, un mail nous a annoncé qu'il avait été décidé de supprimer le feu et d'installer des coussins lyonnais. »

Catastrophés par les nouvelles nuisances, le couple et des voisins ont alerté la mairie. Trois élus les ont rencontrés le 17 juillet. Présent à cette réunion, Stéphane Mari, adjoint aux proximités, mobilités, sécurité et espaces publics, assure qu'un rond-point « n'a jamais été envisagé ». En outre, il souligne que l'aménagement des coussins lyonnais n'est pas terminé. Ceux-ci se-



Depuis l'installation de ce « coussin lyonnais », un ralentisseur en béton, les riverains constatent des vibrations dans leurs maisons. PHOTO F. L.

ront peints en blanc pour être plus visibles des conducteurs, un marquage Zone 30 sera dessiné au sol, et le radar pédagogique va être réglé à 30 km/h.

« Lors de cette rencontre, nous nous sommes mis d'accord pour aller jusqu'au bout de l'installation

et attendre septembre, lorsque le flux des véhicules sera plus normal, resitue l'adjoint. Si ça ne marche pas, nous reviendrons en arrière, mais il faut laisser sa chance à cet aménagement. »

Conseillé par l'association Pour une mobilité sereine et durable

(qui assure que les coussins lyonnais – ni les berlinois, en plastique – ne sont pas réglementaires), le couple Sanceau-Bouysse envisage de mettre en demeure le président de Bordeaux Métropole. L'intercommunalité étant propriétaire et gestionnaire de la voirie.